

Demande de carte

Solidarité

Pour recevoir votre carte directement chez vous en quelques jours, rien de plus simple !

Complétez ce formulaire, joignez les documents à fournir, et envoyez le tout à Billet Solidarité Auvergne, BP 20011, 59895 LILLE Cedex 9.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Merci de cocher les cases correspondant à votre situation :

- bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle complémentaire (CMU),
- bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé ou d'une pension d'invalidité, et vos revenus n'excèdent pas 80% du SMIC,
- bénéficiaire du RSA Socle ou du RSA Socle majoré,
- demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi et indemnisé en dessous de 80% du SMIC 35h,
- demandeur d'emploi non imposable et ayant épuisé vos droits,
- âgé de moins de 26 ans et en projet d'insertion.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations figurant sur ce formulaire, et des pièces fournies.

Date :

Signature :

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez écrire à Billet Solidarité Auvergne, BP 20011, 59895 LILLE Cedex 9.

LA RÉGION AUVERGNE À VOTRE SERVICE



Hôtel de Région - 13/15 avenue de Fontmaure - BP 60 - 63402 CHAMALIERES CEDEX

Tél. : 04 73 31 85 85 - Fax : 04 73 36 73 45 - www.auvergne.eu

Facebook.com/RegionAuvergne

Twitter.com/RegionAuvergne

Dailymotion.com/RegionAuvergne

communication@cr-auvergne.fr

LA RÉGION DANS VOTRE DÉPARTEMENT

Dans l'Allier
65 boulevard Ledru Rollin
03000 MOULINS
Tél. : 04 70 34 78 43 - Fax : 04 70 34 79 20
E-mail : a.moullins@cr-auvergne.fr

Dans le Cantal
14 rue Paul Doumer - BP 60615
15006 AURILLAC Cedex
Tél. : 04 71 43 30 77 - Fax : 04 71 48 76 33
E-mail : a.aurillac@cr-auvergne.fr

En Haute-Loire
22 boulevard Camot - CS 70252
43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. : 04 71 02 27 02 - Fax : 04 71 02 28 22
E-mail : a.lepuy@cr-auvergne.fr



BILLET S

TER Auvergne



**AVEC LE
BILLET
SOLIDARITE
LA REGION
FACILITE LE
TRANSPORT**





La Région
à vos côtés
pour faciliter
vos déplacements.

Si votre dossier
est complet,
votre carte vous sera
adressée sous
15 jours ouvrables.

Billet S

UNE RÉDUCTION DE
75%
EN 2^{ÈME} CLASSE



BILLET SOLIDARITÉ AUVERGNE
BP 20011
59895 LILLE CEDEX 9

Pour faciliter l'insertion professionnelle et sociale, la Région Auvergne a mis en place la carte Billet Solidarité, valable à bord des trains et autocars circulant sur le réseau TER Auvergne (excepté Intercités avec réservation obligatoire).

Cette carte vous permet de bénéficier d'une réduction de 75% en 2^{ème} classe :

- tous les jours pendant un an,
- pour un nombre illimité de trajets simples ou allers-retours,
- quel que soit le motif de déplacement.

Cette carte vous est attribuée si vous résidez en Auvergne et remplissez l'une des conditions ci-après :

- bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle complémentaire (CMU),
- bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé ou d'une pension d'invalidité, et vos revenus n'excèdent pas 80% du SMIC,
- bénéficiaire du RSA Socle ou du RSA Socle majoré,
- demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi et indemnisé en dessous de 80% du SMIC 35h,
- demandeur d'emploi non imposable et ayant épuisé vos droits,
- âgé de moins de 26 ans et en projet d'insertion.

Les formulaires de demande dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives doivent être renvoyés dans une enveloppe T (disponible en gare) ou sous enveloppe affranchie à l'adresse ci-dessous :

BENEFICIAIRE	JUSTIFICATIF	OÙ SE PROCURER LES DOCUMENTS
TOUS	Une photo d'identité récente portant mention de vos nom/prénom au verso	
	Une photocopie de votre carte d'identité en cours de validité	
VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DE LA COUVERTURE MÉDICALE UNIVERSELLE COMPLÉMENTAIRE (CMU)	Une photocopie de l'attestation de la CPAM justifiant de la validité de vos droits en cours	CPAM
VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ OU D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ, ET VOS REVENUS N'EXCÈDENT PAS 80% DU SMIC	Une attestation de paiement de l'AAH ou une photocopie de l'attestation de paiement de votre pension d'invalidité datant de moins de 2 mois	Bornes télématiques CAF, MSA, CPAM
	Une photocopie de l'avis de (non) imposition de la dernière année fiscale connue	
VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DU RSA SOCLE OU DU RSA SOCLE MAJORÉ	Une attestation de paiement datant de moins de 2 mois	Bornes télématiques CAF, MSA
VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI INSCRIT AU PÔLE EMPLOI ET INDEMNISÉ EN DESSOUS DE 80% DU SMIC 35 H	Une photocopie de l'attestation de paiement datant de moins de 2 mois	Pôle Emploi ou organisme de la fonction publique
	Une attestation de paiement ou un avis de paiement de l'organisme payeur (pour les personnes indemnisées par un autre organisme)	Bornes télématiques Pôle Emploi
VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI NON IMPOSABLE ET AVEZ ÉPUISÉ VOS DROITS	Une attestation remplie du Pôle Emploi (valable 1 mois à compter de la date d'établissement)	Pôle Emploi
	Une copie de la notification de rejet d'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) ou de l'attestation de fin de droits envoyée par l'organisme (si autre que l'ASSEDIC)	ASSEDIC ou autre organisme
	L'avis de non-imposition de la dernière année fiscale connue	
VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS ET ÊTES EN PROJET D'INSERTION	L'attestation originale de la mission locale PAIO datant de moins d'un mois.	Mission locale

Pour tout savoir sur

Billet S

- Gares et Boutiques d'Auvergne
- N° indigo 0 820 024 355
(0,118€/min du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- www.ter-sncf.com/auvergne